

U23 POUR en Creuse

L'Enseignement La Culture L'Éducation La Formation La Recherche L'Insertion



Dans le monde d'après...ou pas!

Depuis le 8 juin, nous sommes de retour dans nos services respectifs. Nous avons traversé une période hors du commun qui nous a amenés à nous réorganiser, nous adapter, innover, nous questionner sur nos méthodes de travail et notre façon de faire...

Ceux dont le poste de travail le permettait ont été en télétravail, dans des conditions elles aussi hors du commun, voire hors-normes.

Personne n'était préparé à une telle expérience d'une telle ampleur. Les agents ont dû improviser, s'adapter pour répondre au mieux à l'exigence de continuité de service public, mais avec leurs moyens personnels. Force est de constater que trop de collègues ont attendu en vain le matériel indispensable au télétravail. Nous pouvons entendre que les services n'étaient pas préparés à cela et qu'il était difficile de répondre à toutes les demandes, néanmoins certaines situations interpellent. Comment une collègue doit-

elle réagir lorsqu'il lui est dit que l'utilisation du Wifi de son domicile pour pouvoir travailler à distance est "dangereux", alors qu'elle est aussi au contact des usagers pour assurer ses missions en période de pandémie ? Que dire alors aux collègues qui sont allés sur le terrain au contact du public et qui ont travaillé parfois seulement avec leur smartphone personnel ? En quoi le matériel pourrait-il apporter plus de problèmes que de solutions ? Telles sont de nouvelles questions parfois étranges auxquelles il faudra répondre... La séquence inédite de télétravail qui s'achève doit nous faire réfléchir sur nos conditions de travail actuelles et celles à venir..

Heureusement notre administration, suivant les décisions de Madame la Présidente, a su protéger l'ensemble de ses agents autant que possible. Du reste, les PRA (Plan de Retour à l'Activité) ont été rédigés dans ce sens et nous pouvions constater l'effort de chacun à vouloir préparer notre retour dans les meilleurs conditions possibles.

Mais voilà, en l'espace d'un courriel émanant de notre DRH, il nous fallait revenir précipitamment dans nos locaux, afin de respecter l'injonction de revenir suite "à l'appel du 8 juin"... On imagine déjà certains se sentir obligés de sonner la fin de la récréation, qui rappelons-le n'en était pas une, et de piétiner au passage les PRA.

Certes, nous avons tous souhaité pouvoir rejoindre notre lieu de travail et laisser derrière nous ce "confinement", mais pourquoi nous fallait-il revenir si rapidement aux anciennes règles comme si rien ne s'était passé, en oubliant en quelques jours les risques liés à la pandémie qui a duré des mois ? Pourquoi ces agents qui se sont démenés et ont fait face à la situation avec leur matériel personnel pour maintenir le service public, qui ont su s'organiser pour assumer leur mission, n'ont pu avoir un peu de souplesse dans la mise en place de cette reprise ? En maintenant ponctuellement le télétravail par exemple ? Où est passé ce télétravail encouragé par le gouvernement ? Comment peut-on refuser de prendre en compte ce retour d'expérience, comme s'il y avait une urgence à ignorer toute dérogation pour mieux revenir au monde d'avant !

Les règles écrites du 8 juin ont été aussi incohérentes que le fait de laisser nos collègues s'épuiser à travailler sans le matériel nécessaire. La réalité du terrain a finalement fait de la règle une exception et chaque service s'est organisé suivant ses réelles possibilités. La collectivité sait pouvoir compter sur le dévouement et la conscience professionnelle de ses agents pour assurer leurs missions.

Il nous reste à éviter de trop écouter ceux qui ne vont pas dans le sens de la concertation collective.

Votre section Snuter FSU/Juin 2020

Petit retour et perspectives :

Après le retour de l'ensemble des agents depuis le 8 juin et avant d'anticiper les prochaines échéances voici un point d'étape sur quelques-unes des actions menées par votre syndicat sur la période de confinement :

- Participation quotidienne à la cellule de crise COVID pour s'assurer de la mise en oeuvre des mesures de protection des agents.
- Demande et obtention du maintien des droits RTT pour les agents en télétravail et non recours au décret gouvernemental pour imposer ou supprimer des congés.
- Demande de prime exceptionnelle pour tous les agents exposé au Covid 19 dans le cadre de leurs missions.
- Demande d'augmentation de l'enveloppe allouée à la création de la prime CIA imposée par la Réforme de la Fonction Publique avec un taux revu à la hausse pour les catégorie C.
- Suivi de la création des postes (comme au sein de l'ASE par exemple).

Les sujets à venir seront nombreux, en voici quelques uns :

- Le versement d'une prime exceptionnelle reste à concrétiser pour tous ceux qui ont été dans l'obligation de s'exposer en période de pandémie. A ce jour, nous n'avons obtenu cette prime que pour les Assistants Familiaux, ce qui reste insuffisant.
- L'ouverture des discussions afin de définir les critères CIA et empêcher les dérives managériales induites par la réforme de la Fonction Publique. Certes, la réforme nous est imposée par le gouvernement mais il nous reste une marge de manoeuvre pour définir les critères qui sont liés à la "manière de servir".
- La mise en oeuvre du dispositif de compensation des temps partiels présenté par l'administration début 2020. Qu'est-ce qui empêche cette mise à l'essai ?
- Le suivi de la politique de recrutement en DRH afin de s'assurer des remplacements nécessaires et ainsi répondre aux fortes sollicitations du service public post-confinement.
- Le passage des secrétaires en catégorie B.

Notre collectivité comme d'autres subit des évolutions brutales imposées par la politique des gouvernements successifs. Nous continuons à veiller à ce que chaque agent puisse faire valoir ses droits et à ce que soit maintenue la liberté de chacun d'interpeller ses représentants du personnel pour évoquer ses conditions de travail.

Discours Liminaire du CHSCT du 26 mai 2020 :

Vous trouverez ci-dessous le discours que nous avons exprimé lors du CHSCT du 26 Mai dernier, soit 14 jours avant "l'appel du 8 juin" :

“Avant de commencer nous souhaitons saluer la gestion de cette crise liée à cette pandémie du Covid-19. Nous avons pu constater quotidiennement le réel souci de notre administration et de Madame la Présidente dans la mise en oeuvre de la protection des agents.

Cela ne s'est pas fait sans difficultés et des insatisfactions demeurent mais la création de la cellule de crise, à laquelle nous avons participé, a permis un échange constant pour toujours mieux tendre vers l'objectif de protection de la santé des agents.

La période qui s'annonce sera certainement tout aussi difficile à gérer car nous faisons face à une nouvelle problématique : comment concilier notre mission de service public avec une menace sanitaire encore présente?

Je ne doute pas que nous pourrions échanger régulièrement en nous basant sur la construction d'une relation de confiance qui doit s'entretenir dans le cadre d'un dialogue social.

Aujourd'hui comme demain, nous évoquerons ensemble ce qui nous pose question ou inquiète les agents concernant leurs conditions de travail.

Notre collectivité semble avoir pris la mesure de la situation cependant nous souhaitons insister sur le fait que les conséquences de cette crise vont se faire sentir de plus en plus lors des prochaines semaines.

Ne sous-estimons pas les alertes, les peurs et les colères qui pourraient se faire entendre tel que, par exemple les assistants familiaux peuvent l'exprimer. Celles-ci sont les conséquences de plus de 2 mois de sur-investissement et

de fatigue. Il ne faudrait pas que des conditions de travail créent un désinvestissement ou un état d'esprit de défiance à l'encontre de notre collectivité qui ne le mérite pas!

Reconnaissons tous ceux qui ont dû rester au contact du public et grâce à qui notre collectivité a su se maintenir pour répondre à ses obligations. Le versement prochain d'une prime exceptionnelle (tel que le permet le décret du 15 mai) est une mesure d'urgence et de reconnaissance dont il faut se saisir pour nous permettre de continuer notre travail collectivement.

Les Assistants Familiaux et la prime Covid :

Durant la période de confinement, votre syndicat a été particulièrement sollicité par les Assistants Familiaux et nous avons exprimé les difficultés rencontrées lors de chacune de nos interventions auprès de notre administration.

Nous savons aujourd'hui que les Assistants Familiaux percevront une prime exceptionnelle liée à la période de pandémie. Le 18 juin dernier, un Comité Technique a eu lieu et a permis de valider le versement d'une prime de 400 euros par agent, majorée de 50 euros par enfant à charge. Cette prime sera versée dès cet été.

Ce Comité Technique a aussi été l'occasion pour nous d'inviter un de nos collègues à exprimer directement les difficultés liées au métier d'Assistant Familial.

Un travail de concertation avec l'administration doit se poursuivre afin d'échanger sur les évolutions du métier en septembre prochain. Nous y participerons avec nos collègues afin d'exprimer la suite de nos revendications.

Cellule de crise COVID-19 :

Retour d'expérience :

10 h.
J'ouvre la fenêtre.
Lifesize : grandeur nature... pfff... plutôt « fenêtre sur cour ».
Comme James Stewart, être témoin, empêché... interpréter avec les éléments du moment et essayer d'agir...
Dans la pièce reconvertie le temps d'un confinement, une autre fenêtre. Une vraie : le vert tendre éclatant du printemps creusois. Et curieusement j'entends davantage le pépiement des oiseaux.
Un sentiment d'irréalité. Si l'autre écran, le petit, n'avait pas montré ces rues désertes des grandes villes, ces hôpitaux débordés et ces témoignages de soignants exténués...
Chaque jour, une vingtaine de personnes ; Madame la Présidente, le DGS, l'ensemble des services représentés par DGA ou Directeur, le service prévention, le service communication, et votre secrétaire CHSCT, cette année FSU, ensuite rejoint par les représentants de l'ensemble des organisations syndicales représentatives. L'exercice est difficile ; les réactions spontanées impossibles sous peine de brou ha ha, larsen et sifflements. Rationaliser ses propos. Réagir sans oublier. Puis s'approprier la méthode. J'adore. « et je coupe le son ». « Et je remets le son »
Les premières semaines sont intenses. Aider la prise de décision avec le peu d'informations fiables dont nous disposons. Exprimer les avis des agents, leurs inquiétudes. Alors oui sûrement que tout peut être remis en question et même, si c'était à refaire... mais pour l'avoir vécu de l'intérieur, j'affirme : l'intention était noble.
L'engagement, le travail intense et la force de conviction de notre service de prévention sont à souligner. Et quelles que soient les critiques à ce jour, je remercie vivement notre collectivité de les avoir écoutées.
Au fil des jours, bien sûr, d'autres préoccupations sont venues troubler l'exercice. « L'écoute » est redevenue un enjeu calculé. Normal.
Le 8 juin : retour au « droit commun ». Non sans mal. Faire comme si, reprendre le cours là où nous l'avons laissé ?... Le quotidien d'avant reprend donc. Et nous apprenons à communiquer sans voir l'expression d'un visage. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que la cellule de crise COVID-19 n'ait plus de nécessité à exister.

Cette expérience particulière nous aura cependant tous marqués. Garder ou retrouver la motivation et le sens du service public est plus que jamais un challenge.

Votre secrétaire CHSCT

Concernant les ATTEE :

A l'issue des groupes de travail menés avec des agents des collègues, l'administration nous a fait retour dans le cadre d'un CHSCT restreint de sa proposition de réorganisation et des évolutions du statut d'ATTEE.

Comme nous l'avons précédemment évoqué en novembre 2019, beaucoup de disparités existent d'un établissement à l'autre tant sur le plan matériel que relationnel avec la spécificité d'une double hiérarchie (éducation nationale/Conseil Départemental).

En effet ces agents de l'ombre ont besoin d'être reconnus et entendus dans leur mission quotidienne... Dans un souci d'harmoniser les pratiques de chacun, l'administration nous propose une nouvelle organisation et renforce sa place auprès de ses agents.

De plus, elle souhaite les intégrer dans la filière technique leur ouvrant droit à une évolution de carrière non négligeable (augmentation du régime indemnitaire, accès au grade d'agent de maîtrise).

Dans les semaines à venir nous sommes conviés à participer à une réunion de travail sur ce sujet et nous veillerons à ce que cette réorganisation soit la plus cohérente possible pour les ATTEE.

Hommage :

"Cher(e)s camarades, cher(e)s ami(e)s,

Nous venons d'apprendre par plusieurs messages de militants que Yann Augras est décédé dans un accident de la route ce jour. Nous sommes tou(te)s profondément ému(e)s par cette terrible nouvelle.

Son incomparable gouaille, son engagement sans faille, sa résistance aux logiques capitalistes manqueront au syndicalisme dans les prochaines luttes que nous aurons à mener pour la construction d'un jour d'après plus juste et plus solidaire.

A sa famille, à ses camarades cégétistes, nous présentons nos sincères condoléances.

Pour la FSU, Stéphane Picout"

La section FSU reste à votre écoute :

- Une permanence est assurée tous les :

Judi matin de 9h à 12h

au local syndical 45 Bis Rue Jean Jaurès à Guéret. Des rendez-vous sont également possibles en dehors de ce temps.

- Vous pouvez également nous contacter par mail : sectionfsucd23@gmail.com ou fsu@creuse.fr
- Nous aurons aussi peut être l'occasion de nous rencontrer lors des heures d'informations syndicales que nous effectuons tout au long de l'année dans nos différents services et auxquelles vous avez tous droit de participer! Nous avons rencontré de nombreux services (UTAS, UTT, CE, ASE, Collèges...) et nous continuerons à le faire en 2020.

Toutes les informations sur votre carrière sur la brochure FSU 2020 : demandez-la !

Rédacteur en chef : Julien Hulois

Imprimé par nos soins

Courriel:
sectionfsucd23@gmail.com
fsu@creuse.fr

Section Snuter 23
45bis rue Jean Jaurès 23000 Guéret
www.fsucd23.com
tel : 06 20 81 53 26